

La main à la pâte

Autor(en): **Bura, G.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **70 (1961)**

Heft 7

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-683789>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LA MAIN À LA PÂTE...

Un reportage de G. Bura

« Mange, mangeons, mangez des petits pains... », tel sera le slogan de la Semaine suisse qui débutera le 21 octobre pour se terminer le 28 et pendant laquelle des centaines, des milliers, un million d'appétissantes miches aux joues rebondies et garnies d'un petit drapeau national vont pleuvoir dans les boulangeries, pâtisseries et confiseries de tout le pays.

Mordons-y donc à belles dents, dans ces miches de la Semaine suisse! Mais peut-on se demander ce que cette affaire de petits pains a à voir avec la Croix-Rouge suisse? Fort bien, nous y arrivons.

Depuis quelques années, maîtres-boulangers, maîtres-confiseurs, maîtres-pâtisseries et maîtres-meuniers — l'union fait la force, on le sait — vendent huit jours l'an, des petits pains — eh! bien oui, nous le savons maintenant! — garnis de fanions aux couleurs helvétiques. La vente de chaque petit pain et partant de chaque drapeau représente un bénéfice de un centime virgule huit, bénéfice qui, au total se monte à quelque 18 000 francs (un million de fois 1,8, le compte y est). Ce montant est affecté à une œuvre privée, à telle ou telle action sociale, et, cette année, à la Croix-Rouge de la Jeunesse. Et nous allons voir à quelles fins précises.

En Italie, en 1948...

Pour cela remontons le cours du temps et passons la frontière.

Italie de 1948; années d'après-guerre, années noires. Précisons l'endroit: I Piani d'Invrea, un domaine à trente kilomètres à l'ouest de Gênes, en bordure de la mer Ligure. Le *Secours aux enfants de la Croix-Rouge suisse* possède en cet endroit une propriété de quelque 27 hectares, comprenant aussi une maison portant nom de « Villa Giorgina ».

Pompeuse villa rococo, datant de la fin du siècle dernier, bâtie à l'intention d'une princesse en mal de romantisme et dont les stucs s'émiettent tristement.

Mais la propriété! Un paradis terrestre, une forêt vierge encore inexplorée, un amas, un fouillis inextricable de pins maritimes, de buissons, d'herbes odorantes. En face: la mer, rien que la mer. Et le ciel au-dessus.

1948. L'Italie se relève péniblement de ses ruines, de toutes les misères engendrées par la guerre. Une jeunesse nombreuse erre à l'abandon. Les délinquants sont innombrables parmi les adolescents, les « sciuscia » d'hier. La villa Giorgina ouvre ses portes à une quarantaine d'entre eux qui, pendant quelques années, vont s'y préparer à devenir des hommes, y apprendre un métier.

L'œuvre prit fin en 1954, lorsque tous les protégés de la Croix-Rouge suisse furent en mesure de voler de leurs propres ailes. La villa Giorgina fut alors mise à la disposition des *Auberges italiennes de la Jeunesse* et de la *Fédération suisse des éclaireurs*. C'est ainsi que nombreux sont les jeunes Suisses qui déjà ont fait des séjours de vacances aux Piani d'Invrea. Simultanément, la Croix-Rouge suisse mit en vente une partie du vaste domaine, se procurant ainsi des fonds bien-

venus pour la poursuite de quelques-unes de ses activités.

L'essor de la Croix-Rouge de la Jeunesse en Suisse

En Suisse, c'est également au cours de l'après-guerre que la Croix-Rouge de la Jeunesse prit son véritable essor. L'activité de nos Juniors romands est assez connue de nos lecteurs pour que nous ne nous y arrêtions pas ici. En Suisse alémanique, par contre, le mouvement se développa plus lentement et quelque peu différemment.

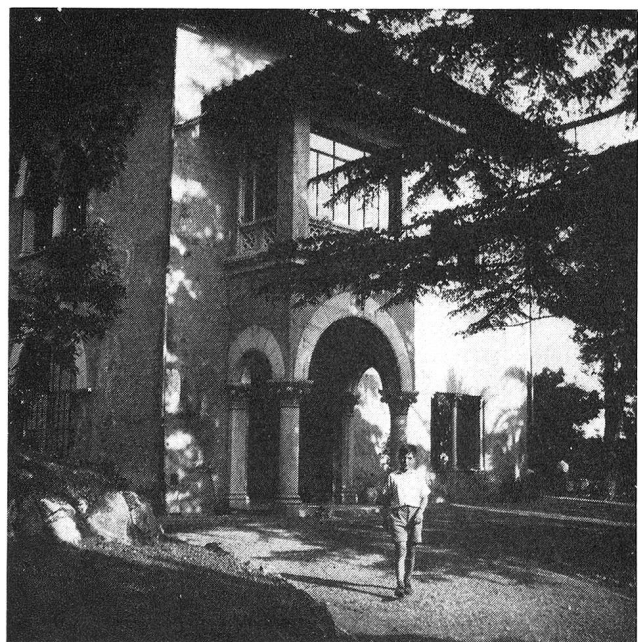
C'est ainsi que, depuis quelques années, des adolescents affiliés à la Croix-Rouge de la Jeunesse de Suisse alémanique sont invités à participer à des cours d'une semaine organisés à leur intention à Varazze précisément... Joignant l'utile à l'agréable, ces écoliers vivent pendant huit jours « dans l'esprit de la Croix-Rouge de la Jeunesse », suivant des cours, entendant des conférences, participant à des exercices, faisant trempe dans l'eau salée, explorant les environs.

Nous nous joindrons à eux dans un prochain article. Pour l'heure suivons d'autres traces. Des expériences faites pendant ces cours qui se répètent ainsi d'année en année a germé, mûri, pris corps enfin une idée. Et quelle idée.

La création, à Varazze, d'un centre de rencontre qui aurait un caractère permanent et serait l'œuvre même de la jeunesse suisse.

N'existant encore que sur les plans et sous forme de maquette, déjà pourtant il est officiellement baptisé: « Centre de Jeunesse Henri Dunant ».

Ses parrains: la Croix-Rouge suisse, l'Union suisse pour l'enseignement professionnel et l'Union suisse des écoles professionnelles.



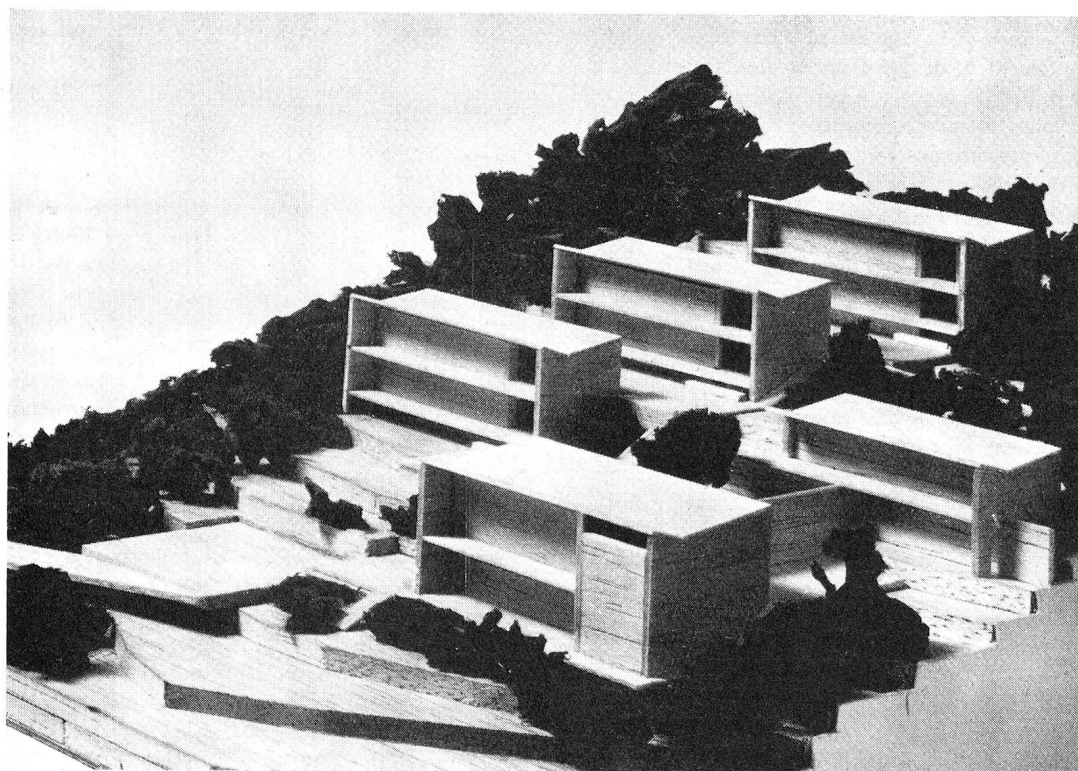
Une pompeuse villa rococo...

Son but: offrir à des adolescents suisses, notamment à des adolescents se trouvant en cours d'apprentissage, un centre de vacances et de formation où ils se familiariseront avec l'idée de la Croix-Rouge suisse et pourront déployer une activité dans l'esprit de la Croix-Rouge de la Jeunesse.

Son aspect: cinq maisonnettes à toit plat, offrant de la place à 120 adolescents, de conception très astucieuse et très coquette, s'étagant sur deux rangs au-dessus de la « Piazza » autour de laquelle l'on trouvera les réfectoires, les cuisines, les offices, les bureaux du directeur et des autres dirigeants, les salles de loisir et tout ce qu'il faut pour faire un vrai village.

Mais le Centre, précisons-le, ne sera pas ouvert uniquement aux seuls apprentis. Tous les jeunes gens et les jeunes filles aussi de Suisse romande, de Suisse alémanique, de Suisse italienne, qu'ils soient normaliens, gymnasiens, élèves d'une école de commerce ou autre y auront droit d'accès et y seront les bienvenus. Selon ses capacités, chacun pourra participer à l'érection de ce centre qui se veut « suisse », et même international; ses fondateurs, ses bâtisseurs en effet se feront une joie d'y accueillir des camarades étrangers.

A l'œuvre donc, adolescents de Suisse, et bonne chance au futur « Centre de Jeunesse Henri Dunant ».



Maquette du futur « Village Henri-Dunant »

Apprentis de tous genres — apprentis sorciers

Quant aux constructions elles-mêmes, elles seront exécutées, et là réside le plus beau de l'histoire, par les apprentis eux-mêmes. Ainsi, le Centre Henri Dunant sera vraiment « leur » centre! L'on verra à l'œuvre l'équipe des maçons, celle des électriciens, celle des peintres en bâtiment, celle encore des menuisiers, des installateurs, jardiniers, d'autres encore. Chacun mettra la main à la pâte pour que le Centre de Jeunesse Henri Dunant n'existe plus seulement sur les plans.

Fort bien, tout cela, mais... et le financement? Nous y arrivons. Le produit de la vente des petits pains de la Semaine suisse sera la première contribution, la première pierre puisque nous voilà versés dans l'entreprise du bâtiment. En réalité disons plutôt la deuxième, venant s'ajouter au capital de fondation de 5000 francs versé par la Croix-Rouge suisse.

D'autres dons — et tous seront les bienvenus, en espèces comme en nature — viendront bien vite, on l'espère, grossir les ressources de la Fondation.

Quant au terrain, il est cédé aussi par la Croix-Rouge suisse qui a désiré réserver une partie de son domaine de Varazze à la jeunesse suisse.

UNE FONDATION A ETE CREEE

La Croix-Rouge suisse, l'Union suisse pour l'enseignement professionnel à Fribourg et l'Union suisse des écoles professionnelles, à Berne ont institué une fondation au sens de l'article 80 ss. du C. C. S. portant le nom « Village de Jeunesse Henry Dunant ». Son but sera d'ériger et de diriger un camp de jeunesse à Varazze, en Italie. Ce centre de vacances et de formation offrira à des adolescents, notamment à des adolescents en cours d'apprentissage, l'occasion de mieux se familiariser avec l'esprit de la Croix-Rouge de la Jeunesse. Les ressources de la Fondation consistent en un capital de dotation de 5000 francs accordé par la Croix-Rouge suisse. Ce capital pourra s'accroître de subsides supplémentaires, de dons divers et du produit de collectes. La Croix-Rouge suisse fera don à la Fondation du terrain nécessaire à l'érection du Village dès que les plans auront été approuvés et que la mise en chantier des constructions sera assurée. L'organe de faite de la Fondation est le Conseil de fondation composé de neuf membres, dont cinq représentants de la Croix-Rouge suisse et quatre représentants des deux autres organisations fondatrices.